



Pensée de saison

"L'automne est une saison sage et de bon conseil."

Félix-Antoine Savard

► AGENDA

■ **Samedi 3 novembre**
Loto (Club de football)

DIMANCHE 11 NOVEMBRE
Commémoration du
Centenaire de l'Armistice 14-18

■ **Samedi 17 novembre**
Journée Portes ouvertes
(École de danse)

■ **Dimanche 2 décembre**
Repas de l'Amicale St-Félix

■ **Samedi 8 décembre**
Marché de Noël
(Les P'tits Balladins)

■ **Samedi 8 et dimanche 9 décembre**
Championnat départemental de Tir à l'arc
(Les Archers de Smarves)

■ **Lundi 31 décembre**
Réveillon
(Club de football Smarves 1936)

■ **Dimanche 13 janvier**
Voeux municipaux

■ **Samedi 12 et dimanche 13 janvier**
Compétition de Tir à l'arc
(La Flèche Pictave)

■ **Vendredi 25 janvier**
Veillée (Jour de fête)

■ **Samedi 26 janvier**
Boum des enfants (APE)

■ **Dimanche 27 janvier**
Repas des Anciens Combattants (UNC)

Mairie de Smarves

Tél. 05 49 88 54 60

Fax. 05 49 52 44 36

accueil@smarves.fr

<http://www.smarves.fr>



Éditorial

Une dynamique économique renforcée !

Chacun a pu, ces jours derniers, remarquer une certaine effervescence en centre-bourg et plus particulièrement autour des anciens espaces commerciaux que sont l'ancienne boucherie et les locaux de feu Le Havana. Dans ces derniers, vers le 11 novembre, un nouveau bar-restaurant-tabac ouvrira ses portes sous l'enseigne du Leticrys. L'espace libéré par le déplacement en son lieu actuel de la boucherie-charcuterie-traiteur, accueillera les activités de maîtrise d'œuvre de Créa conc7.

Très prochainement, la Mutuelle de Poitiers va ouvrir un cabinet d'assurances sur la zone d'activités de la Croix de la Cadoue.

Je tiens à saluer le volontarisme, la ténacité de ces porteurs d'activités ! Des dossiers difficiles à faire émerger, et ce, plus particulièrement pour Le Leticrys.

Une Commune a, (jusqu'à quand ?) vocation à soutenir l'émergence de nouvelles activités, à faciliter la reprise de celles en souffrance, à mettre en place une politique de pérennisation de celles déjà existantes.. OUI la Commune de Smarves, avec sa discrétion habituelle a été, est encore présente dans la concrétisation de ces dossiers comme elle le sera encore demain auprès de nouvelles initiatives économiques.

La solidarité économique doit exister et c'est pourquoi je tiens aux échanges réguliers avec ACTIS, l'association des acteurs économiques locaux.

Ensemble nous devons donner du sens à nos démarches communes. Ensemble continuons à porter des projets créateurs d'emplois, à faire vivre nos pôles économiques que sont notre centre-bourg et notre zone d'activités de la Croix de la Cadoue.

Philippe BARRAULT
Maire de Smarves

ÉCOUTE ET SOLIDARITÉ

SMARVES et le Canton se souviennent

11 novembre 2018

Centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre

10h00

Rassemblement Espace F. Rabelais

10h45

Messe du Souvenir

11h30

Cérémonie au Monument aux Morts

participation des enfants des écoles et des Chépiwix

12h30

Vin d'honneur - Repas

Espace F. Rabelais

(en après-midi)

Expositions - Animations

Jeux anciens pour les enfants

16h15

Spectacle

« Tombés au champ d'horreur »
avec le groupe « Elle et les Jean »

17h45

Retraite aux flambeaux

(enfants des écoles)

18h15

Cinésclénie pyrotechnique



Avec le concours du Collectif cantonal pour la sauvegarde
de la mémoire de la Grande Guerre



Édition et crédits photos :

Mairie de Smarves, M.ALMECIJA

Rédaction : Nathalie VALET, Claudine PAIN-DEGUEULE,

Thierry MONTERO, Vincent BILLY

Directeur de publication : Philippe BARRAULT

Conception graphique, suivi de production éditoriale et gestion fabrication :
LUBICOM - 51 Rue du Vercors 86240 Fontaine-le-Comte

Tirage : 1 350 exemplaires distribués par les membres du Conseil Municipal
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.



La piste d'athlétisme



Saut à la perche



Lancer du disque

VIE ASSOCIATIVE

Inauguration de la piste d'athlétisme

Claudine PAIN-DEGUEULE

Une fête du sport exceptionnelle

Il est des événements qui marquent la vie municipale : l'inauguration de la piste d'athlétisme est de ceux-là. Le 22 septembre, la population était invitée à découvrir la piste qui accueillera dorénavant des compétitions régionales. La Communauté de communes, porteuse du projet, avait pour l'occasion concocté un programme sur toute la journée. Deux personnalités du monde de l'athlétisme ont accepté de parrainer l'événement : Muriel HURTIS et Jean-Paul GOMEZ.



Les valeurs du sport

Le matin, la projection du film « La couleur de la victoire » à la salle de la Passerelle fut suivie d'un débat au cours duquel les deux champions ont volontiers répondu aux questions du public, évoquant leur ressenti personnel : le sport face au racisme, aux pressions politiques, le dopage, etc... S'en suivit un moment de convivialité avant de rejoindre le complexe sportif M. Bernard.

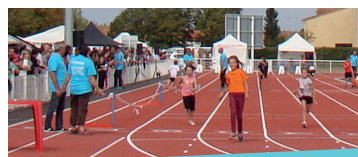
Les enfants à l'honneur

L'USEP et le club d'athlétisme ECSAV ont encadré les animations athlétiques auprès des 6-10 ans. 75 enfants, dont certains découvraient l'activité, ont pu sauter, courir, lancer sous l'œil bienveillant de la Mairie du jour se prêtant volontiers aux selfies.



Le Handisport - les concours nationaux

Après l'inauguration officielle en présence des financeurs, le handisport occupait le terrain : 3 athlètes ont disputé un 100 m sous les applaudissements nourris du public. Place ensuite aux vedettes du stade : lancer de disque féminin et saut à la perche masculin ; tous les participants ayant un palmarès de niveau national, voire international. Le vent qui s'était levé à quelque peu perturbé les épreuves, ne permettant pas aux athlètes de battre de nouveaux records !



Retrouvailles avec les anciens athlètes

Mémoire de l'athlétisme Smarvois

L'association « Les amis de l'athlétisme » a fourni un travail important de recherche sur l'histoire de l'athlétisme local : articles de presse, photos, etc. Leur stand présentait les « anciennes » gloires locales.

Retrouvailles émouvantes

En marge du programme de l'inauguration M. le Maire a souhaité réunir pour l'occasion un maximum de dirigeants ou athlètes ayant évolué au club depuis ses débuts (années 50). La liste était longue... bien sûr, tous n'ont pas pu être présents. Malgré tout, une soixantaine de personnes se sont retrouvées autour du verre de l'amitié. Après tant d'années, certains se sont reconnus immédiatement... d'autres moins facilement. Ce furent parfois de longues accolades et des regards émus. Après un rappel historique par Philippe Barrault, Jean-Paul Gomez évoqua ses débuts au club, son club de cœur ; il rappela avec beaucoup d'émotion l'importance de l'action menée par Michel Naudin, trop tôt disparu, dirigeant au début des années 60, période pendant laquelle le club connut un véritable essor et l'émergence de nombreux talents. Mme Naudin et ses enfants avaient tenu à être présents. D'autres dirigeants ou entraîneurs évoquaient leurs souvenirs : Pierre Girault, Joël Duquerroy, Bernard Duchateau.

Tous regardèrent avec attention les films diffusés au fond de la salle : vieux films super 8 des années 70 (participation de Claudine Pain-Porcheron aux

championnats de France, diverses compétitions à l'extérieur). Merci à Denis et à Bernard d'avoir permis ce plongeon visuel dans le passé !

Un bel épilogue

Les stands démontés, les bénévoles fatigués mais heureux, le stade retrouvait un peu de calme avant le dernier rendez-vous de la journée : le match de football Smarves/Montmorillon. Sous les tout nouveaux projecteurs, les jeunes Smarvois ont clairement dominé la rencontre qui s'est soldée par le score de 6/3 en leur faveur : bravo au club de foot 1936 !



Remerciements

Un grand merci à tous ceux qui ont oeuvré de près ou de loin au déroulement de cette journée mémorable : la Communauté de communes, le club ECSAV, le club de football, l'USEP, les Amis de l'athlétisme, le CDOS, le Comité de la Vienne d'athlétisme, le Comité de la Vienne Handisport... et remerciements particuliers à Alexandre SAUMUR, chef d'orchestre de l'organisation, à Muriel HURTIS et Jean-Paul GOMEZ pour leur gentillesse et leur disponibilité !

RESSOURCES HUMAINES

Christian Gault reçoit la médaille du travail

Nathalie VALET

Depuis plus de six mois, Christian Gault savoure les journées d'une retraite bien méritée après quarante années de travail dont les vingt dernières effectuées au service de la Commune en tant qu'agent du pôle technique. Ce vendredi 28 septembre, entouré de son épouse, de ses ex-collègues de travail et des élus de Smarves réunis au salon d'honneur, Christian Gault était heureux et fier de recevoir du Maire, Philippe Barrault, la médaille du travail. Un grand moment d'émotion partagé par toutes et tous qui a été suivi d'un autre temps fort de cette fin d'après-midi : celui du départ d'Amélie MIGNERE.

Amélie change de maison...

Philippe BARRAULT

Récente lauréate du concours de Rédacteur, Amélie a décidé de donner une nouvelle orientation à sa vie professionnelle. Elle nous quitte pour rejoindre Grand Poitiers comme instructrice des demandes d'occupation des sols.

Entrée il y a 13 ans au sein des services municipaux en effectuant tout d'abord des remplacements à la cantine et à la garderie puis, par la suite au secrétariat administratif, Amélie a toujours eu le souci de progresser, d'apprendre. C'est ainsi qu'après quelques années à l'accueil, elle s'est vu confier le service

des élections, celui de la facturation des services périscolaires ainsi que l'ordonnancement des charges de fonctionnement. Simultanément à ces missions, elle a également et très rapidement, pris en charge la gestion de tout le secteur de l'urbanisme. Permis de construire, certificats d'urbanisme, permissions de voirie, arrêtés d'alignement, etc... étaient son quotidien, un quotidien bien chargé dans lequel elle s'exprimait pleinement, avec beaucoup de compétence.

Sa passion pour l'urbanisme la conduit vers Grand Poitiers, dans un service où, nous en sommes certains, elle pourra plus encore qu'à Smarves, exprimer toutes ses connaissances

car Grand Poitiers c'est l'urbanisme de 42 communes, un urbanisme qui doit faire cohabiter territoires urbains et territoires ruraux.

Même si tu vas nous manquer, nous te souhaitons Amélie, bonnes réussites dans tes nouvelles fonctions !





Fête de la plage



Salle de motricité

Le bonheur est... sur la plage !

Thierry MONTERO

Comme la précédente, la seconde édition de la Fête de la Plage du plan d'eau de la Filature a connu un vif succès populaire. Initié sous l'égide du Syndicat regroupant des élus de Smarves et Ligugé, mis en œuvre par les bénévoles des associations des deux communes, ce moment sportif, culturel et

festif est en passe de devenir un rendez-vous incontournable. L'équipe d'organisation planche déjà sur l'édition 2019 pour offrir à nouveau une plage de bonheur et de bonne humeur aux Smarvois et aux Ligugéens. En juin prochain, n'hésitez pas à passer le pont !



Fête de la plage le 23 Juin



Forum des Associations le 8 Septembre



L'aide aux devoirs

La commune souhaite recevoir, après la classe, certains enfants encadrés par des adultes, pour aider à la révision des cours de la journée et non pour faire les devoirs, ce soutien n'ayant pas vocation à remplacer l'implication des parents auprès de leur(s) enfant(s).

Le nombre d'enfants accueillis étant fonction du nombre d'adultes pouvant animer les séances, nous recherchons des personnes bénévoles désireuses d'apporter leur aide lors de la garderie du soir (16h30 - 18h). Contacter la mairie au 05 49 88 54 60.

VIE ECONOMIQUE

Nouvelle activité

Envie de refaire votre intérieur ?

Installée depuis juin, Sophie GUEDJ tenait à exercer son activité à Smarves où elle a de solides attaches familiales. Diplômée architecte d'intérieur et design d'objets, elle vous guide dans votre projet et redonne de la valeur à votre bien. Du simple conseil à l'accompagnement auprès des fournisseurs de matériaux, des cuisinistes, elle privilégie les matériaux de qualité, écologiques valorisant le savoir-faire français. Pour en savoir davantage, rendez-vous sur le site www.sophieguedj.fr



Contact : so.guedj@gmail.com
07 86 62 22 58

**CHANGEMENT
D'ADRESSE**

CREA CONC7
9 bis Grand Rue
86240 Smarves

VIE SCOLAIRE

Rentrée des classes

Patrick CHARRIOT

Un temps radieux a accompagné les professeurs, les enfants et leurs parents lors de cette rentrée scolaire 2018. Ces derniers ont ainsi découvert l'extension et la rénovation d'une partie des classes de l'école maternelle. Ils ont, notamment, apprécié la luminosité, l'espace et la fonctionnalité de ces nouveaux locaux. La création du nouveau cheminement le long de l'école élémentaire permet d'accéder à l'entrée de l'école maternelle. Ainsi, l'affluence lors des rentrées et sorties, devrait être plus sûre, plus régulée et plus «harmonieuse».

Les effectifs de l'école élémentaire sont stables (171 élèves) et en augmentation à l'école maternelle (95 élèves). Deux nouveaux professeurs ont été nommés à

l'école élémentaire : Mme Antunes et M. Bouchet. Qu'ils puissent trouver à Smarves un plein épanouissement professionnel !



Les activités périscolaires durant la pause méridienne ont débuté, comme l'an passé, le 5 novembre. Une grande diversification d'animations est proposée aux élèves : mime, expression corporelle, multisports, langue des signes, découverte de la biodiversité qui les entoure...

Bonne Année scolaire à tous !

NOUVELLES MODALITÉS DE PAIEMENT DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE

Depuis la rentrée de septembre et suite aux recommandations des services de l'Etat, un avis des sommes à payer est adressé directement à votre domicile. Vous pouvez régler soit par chèque en l'expédiant comme indiqué sur ledit document au Centre d'Encaissement de Lille, en numéraire en vous présentant à la Trésorerie de Biard, par carte bancaire en vous connectant sur le site

www.tipi.budget.gouv.fr, ou en ticket CESU (et le complément en numéraire ou chèque) en vous présentant à la Trésorerie de Biard. **Plus aucune facture n'est transmise par la mairie et plus aucun paiement ne peut y être accepté.** En revanche, en cas de contestation des prestations facturées, merci de vous adresser à la mairie.

DEVELOPPEMENT DURABLE

L'eau, source de vie

Vincent BILLY

Conséquence directe du réchauffement du climat, la nappe phréatique principale qui se situe dans le bassin du Clain moyen peine de plus en plus à se maintenir à un niveau suffisant pour nous alimenter en eau. Ce constat est marquant et il a ses raisons : l'augmentation des surfaces imperméabilisées et la sécheresse des sols devenant compacts augmentent l'écoulement de surface et amènent une concentration des débits en temps de pluie. Ces ruissellements importants sont canalisés vers les cours d'eau qui sont eux-mêmes curés pour évacuer l'eau plus rapidement vers les mers et les océans ce qui, bien-sûr, empêche l'infiltration dans les nappes et réduit drastiquement leurs niveaux. A cela s'ajoutent des facteurs aggravants liés à une surexploitation fréquente de la ressource par l'irrigation amenant une évaporation étendue. Alors l'objectif est simple : il faut ralentir l'eau pour favoriser l'infiltration dans les nappes alluviales et plus profondes. Il existe des moyens simples et accessibles à tous pour réaliser des économies d'eau et d'énergie : en réduisant sa consommation été comme hiver, en adaptant des systèmes de réduction de débits chez soi,

en maintenant ses installations sanitaires sans fuites, en installant des récupérateurs de pluie redonnant ainsi les couleurs aux fleurs et aux tomates. Plus généralement, la création de bassins d'infiltration et la restitution d'espaces végétalisés aux milieux urbain et périurbain favoriseront l'infiltration dans les sols et réduiront la concentration des débits.

Pour préserver et réduire les impacts sur l'environnement, cet ensemble d'actions n'aura de sens et ne pourra donner satisfaction que si chacun d'entre nous, élu ou citoyen, agit à son niveau. Une légende l'illustre parfaitement : un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : «Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu !» Et le colibri lui répondit : «Je le sais, mais je fais ma part.»

Les petites gouttes font les océans : www.colibris-lemouvement.org





Rentrée des classes

Opération 16-18 ans

ÉCOUTE ET SOLIDARITÉ

Le Chèque énergie

Nathalie VALET

Les factures d'énergie pesant de plus en plus lourd dans le budget, un nouveau dispositif a été mis en place par l'Etat depuis le 01/01/18 pour accompagner les familles aux revenus les plus modestes. Le Chèque énergie est attribué selon les ressources et la composition du foyer (sur la base des informations transmises par les services fiscaux)

et il est automatiquement envoyé aux personnes concernées. Vous pouvez l'utiliser pour payer vos factures d'électricité et/ou de gaz ainsi que certains travaux de rénovation énergétique.

www.chequenergie.gouv.fr



COMMUNICATION

Inscriptions sur les listes électorales politiques



Les élections européennes auront lieu en **MAI 2019**. Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur la liste électorale de la Commune de son domicile. Pour les jeunes qui auront 18 ans avant le 1er janvier 2019, l'inscription est automatique

via l'INSEE ; néanmoins, nous vous recommandons de le vérifier auprès du secrétariat de la mairie. Pour les nouveaux habitants, il s'agit d'une démarche volontaire : se présenter à la mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de deux mois (facture d'eau, d'électricité...). La démarche doit s'effectuer avant le 31 décembre pour pouvoir voter l'année suivante. N'attendez pas le dernier moment !

Incivilités : ne pas laisser faire !

Thierry MONTERO

La civilité désigne l'ensemble des règles et des comportements en collectivité, en société. A contrario, l'incivilité se définit par le non respect de ces règles et est, malheureusement, en passe de devenir une fatalité. Décharges sauvages, dégradation de mobilier urbain et de bâtiments publics, non respect du voisinage, pour nombre d'entre eux ces problèmes de comportement, d'éducation, se traduisent par une facture de plusieurs milliers d'euros. Alors que nous payons des impôts pour



soigner l'image de notre commune, celle-ci s'en trouve détériorée. La commune agit pour lutter contre ces excès, mais c'est aussi l'affaire de tous pour que ces manquements aux règles de vie en collectivité ne deviennent pas notre quotidien !

Rencontres avec les Smarvois(es) !

Vos élu(e)s seront à nouveau prochainement sur le terrain pour vous écouter, échanger et recueillir vos remarques et interrogations diverses au quotidien. Vous serez tenus informés, en temps utile, des dates et horaires de ces réunions de quartiers.

Ne manquez pas ces rendez-vous de proximité avec vos élu(e)s !



OPÉRATION " 16/18 ANS "

EVALUATION DE L'OPERATION DEDIEE AUX 16/18 ANS !

Dans le cadre de leur politique Jeunesse et depuis 2009, les équipes municipales ont mis en place l'opération 16/18 ans pour les jeunes de la Commune. La municipalité entend ainsi favoriser la découverte par ces jeunes des réalités du monde du travail et faciliter leur parcours d'étudiants. Cette année encore, après un entretien que l'on pourrait comparer à une initiation à un recrutement, 42 jeunes de la Commune ont, en juillet et août, été employés et rémunérés au SMIC durant leur nombre de jours travaillés, soit en moyenne deux ou trois semaines. Pour certains, ces contrats de travail leur permettent de réaliser leur première expérience professionnelle en accédant à des métiers peut-être inconnus d'eux.

Les jeunes doivent, comme tout agent municipal, assumer les travaux d'entretien du patrimoine bâti et non bâti (peintures, entretien du cimetière, terrassements manuels, espaces verts, arrachage des mauvaises herbes, etc...). Cette année, des chantiers particuliers les attendaient dans le périmètre scolaire : déménagement de 3 classes, nettoyage des mobiliers, préparation d'espaces à engazonner, travaux de peintures ici et là. Au-delà de ces tâches à effectuer, plusieurs d'entre eux ont ressenti une émotion certaine en retrouvant des locaux où ils avaient (peut-être) essuyé leurs premières larmes d'écoliers. D'autres n'y ont-ils pas croisé leur première maîtresse d'écoles ? N'est-ce pas NATHAN ? N'est-ce pas CLARA ? N'est-ce pas JULIE ?

Si une telle action en direction de cette jeunesse est possible, cela est grâce à tous ceux, à toutes celles qui s'y investissent : enseignantes, bénévoles, élu(e)s municipaux et bien-sûr les agents des services communaux qu'ils soient techniques, scolaires, périscolaires ou administratifs.

Que tous en soient ici remerciés !

Quelques chiffres :

42 jeunes = 115 semaines travaillées entre le 9 juillet et le 31 août soit 4025 heures rémunérées générant une masse salariale de 60 000 €.
À noter que la Commune ne bénéficie d'aucun soutien financier extérieur et qu'elle supporte donc pleinement et entièrement cette dépense.

Sécheresse 2018

Les personnes ayant constaté des fissures ou autres désordres dus à la sécheresse de cet été doivent déposer un dossier à la mairie (courrier et photos) de préférence en recommandé avec accusé de réception. La mairie

transmettra les dossiers à la Préfecture, quel qu'en soit le nombre. Vous trouverez les démarches à effectuer et de précieux conseils sur le site internet de l'Association Départementale Sécheresse : ads86.org

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

BARTEAU Constance	19/06/18
LAHAYE Gabin	19/06/18
LAVAUD Titouan	25/06/18
GRASSET Eliott	05/07/18
RASSINEUX Lola	09/07/18
BARBIER DE LA SERRE Aubin	27/07/18
OTTAVY Jules	05/08/18
NINO Gonzalez	03/10/18
LIMOUSIN Alice	17/10/18

MARIAGES

BOUNIOT- BRIAUX
Christophe 14/07/18
et CHABANNE Catherine

DECES

À la demande de la famille GIRAULT James	12/04/17
ZIMMER Léontine, veuve FERRANDIZ	04/07/18
LAIR Yvonne, veuve PAIN	23/08/18
VIGNAUD Clémence	11/09/18
PUSSAULT Michel	25/09/18
MORILLON Bruno	30/09/18